

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

LUCIEN MARCH

Familles parisiennes en 1901

Journal de la société statistique de Paris, tome 45 (1904), p. 21-33

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45_21_0

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

FAMILLES PARISIENNES EN 1901.

Composition. — Fécondité (1).

Les résultats du recensement de 1901 fournissent sur les familles parisiennes des renseignements dont certains sont connus pour la première fois. Ils permettent de poursuivre les recherches commencées depuis 1886 par M. le Dr Jacques Bertillon et de les compléter sur certains points.

(1) Tableaux publiés dans l'*Annuaire statistique* de la ville de Paris pour 1901.

Lors des recensements effectués en 1886, 1891 et 1896, et à la suite d'un vœu du Conseil supérieur de statistique, on avait fait figurer sur le bulletin individuel à remplir pour chaque habitant les questions suivantes : Combien avez-vous d'enfants légitimes vivants ? et : Durée de mariage ?

Les réponses à ces questions relevées exclusivement pour les hommes mariés ou divorcés et les personnes veuves de l'un ou l'autre sexe, permettaient de classer les familles suivant le nombre des enfants, en tenant compte de la durée de mariage, de l'âge du père, du lieu de naissance, de la profession.

En 1901, afin de ménager la place pour une question relative au degré d'instruction, les questions relatives au nombre des enfants et à la durée de mariage ont été reportées sur la feuille de ménage. Ainsi, on a été privé des rapprochements possibles avec d'autres données du bulletin individuel telles que le lieu de naissance, la profession ; par contre la feuille de ménage portant l'indication de l'âge des deux époux et des enfants logeant avec eux, d'autres recherches sont permises. On peut, par exemple, classer les familles suivant la durée de mariage et l'âge relatif des époux et étudier la fécondité des familles de chaque catégorie, soit par l'analyse des seules données du recensement, soit en combinant ces données avec celles que fournissent les statistiques de l'état civil.

Les résultats qui vont être exposés s'appliquent à la ville de Paris. Les chiffres offriront un intérêt beaucoup plus grand lorsqu'ils pourront être étendus à toute la France, non seulement parce qu'ils porteront sur le pays entier au lieu de porter seulement sur la capitale, soit sur un nombre d'unités quinze fois plus considérable, mais encore et surtout parce qu'ils seront à peu près soustraits à l'influence des mouvements migratoires.

Sur la feuille de ménage employée à Paris les questions posées étaient les suivantes :

Combien avez-vous d'enfants légitimes vivants ?

Depuis combien d'années êtes-vous marié ?

Durée des mariages antérieurs,

et l'on devait fournir une réponse à ces questions, aussi bien pour le chef du ménage que pour les autres chefs de famille faisant partie du ménage.

Dans le cas où une même personne a été mariée plusieurs fois, on s'est demandé, lors du dépouillement, s'il fallait signaler la durée du mariage actuel ou la durée totale des mariages accomplis, car il était difficile de faire connaître les deux durées.

En partant de la durée du mariage actuel on formait un tableau des unions existantes exactement comparable au tableau des naissances classées suivant la durée de mariage des parents. Mais le tableau des familles classées suivant le nombre des enfants aurait présenté d'assez nombreuses anomalies apparentes, par exemple dans le cas d'une union contractée depuis un an et possédant plusieurs enfants. C'est pourquoi l'on a décidé de prendre comme durée de mariage la durée totale des mariages au cours desquels chaque personne recensée a été susceptible d'avoir des enfants légitimes. Cette règle avait d'ailleurs été adoptée lors des recensements précédents ; elle n'est pas sans inconvénients quand on se propose de comparer les naissances aux couples mariés, la comparaison n'étant légitime que si les cas de mariages multiples sont peu fréquents.

Il convient pourtant de remarquer que les anomalies apparentes ne sont pas

entièrement évitées. Parmi les couples mariés depuis un an, par exemple, il peut s'en trouver qui aient plusieurs enfants, s'il s'agit d'enfants légitimés par le mariage; toutefois, ces cas particuliers sont relativement rares. D'autre part, les époux étant classés suivant l'âge et la durée de mariage, il peut arriver, par exemple, qu'une femme de 18 ans mariée à un homme de 40 ans soit classée dans la catégorie des mariages ayant duré plus de 15 ans, lorsque l'homme, chef du ménage, a été effectivement marié à deux ou plusieurs reprises pendant plus de 15 ans.

Si, pour rendre les comparaisons tout à fait exactes, l'on avait éliminé ces cas anormaux, on n'aurait pu éviter d'autres anomalies qui tiennent à la forme même de la question posée et, en fait, les résultats eussent été peu différents, eu égard à la grandeur des nombres et aux erreurs propres des déclarations. En résumé, les conclusions à tirer, soit des tableaux eux-mêmes, soit de leur comparaison avec les statistiques de l'état civil, seront acceptables toutes les fois que l'on opérera sur des nombres suffisamment élevés.

I. — DURÉE DE MARIAGE, AGE DES ÉPOUX.

1. — *Nombre des familles.*

Le relevé des bulletins individuels recueillis à Paris le 24 mars 1901 a fourni les chiffres suivants :

Hommes mariés	528 722
Femmes mariées.	532 888
Personnes veuves ou divorcées.	266 458
Personnes dont l'état civil n'était pas indiqué	2 836

Le nombre des femmes mariées présentes à Paris le jour du recensement étant supérieur au nombre des hommes mariés (1), nous admettrons que le nombre des femmes mariées doit être pris pour base du nombre des familles en situation de donner naissance à des enfants légitimes. En ajoutant aux femmes mariées les personnes veuves ou divorcées, on obtient un total d'environ 800 000 familles susceptibles de compter des enfants légitimes.

Sur ce total, 733 959 seulement ont fourni une fiche de renseignements utilisable.

Quant aux 532 888 familles que l'on suppose dirigées par des époux encore vivants, il n'a été possible de recueillir de renseignements sur l'âge des époux que pour 490 158 d'entre elles.

2. — *Durée de mariage.*

Les familles ont été classées suivant la durée de mariage de leur chef. Le tableau ci-après présente cette répartition à l'aide de coefficients proportionnels. On a rappelé les chiffres correspondants de 1896, et indiqué comme termes de compari-

(1) Le fait s'observe dans d'autres capitales; on peut l'expliquer par les voyages et déplacements beaucoup plus fréquents parmi les hommes que parmi les femmes.

son ceux qui s'appliquaient à la France entière en 1896 et ceux qu'on a pu calculer pour les villes de Berlin en 1885 (1) et de Copenhague (2) en 1880.

TABLEAU I. — Nombre des mariages suivant leur durée
pour 100 mariages recensés au total (d'après le tableau A annexé).

DURÉE DU MARIAGE.	PARIS. — 1901.			COUPLES MARIÉS.			
	ENSEMBLE.	VEUF OU DIVORCÉ.	COUPLES MARIÉS.	PARIS. 1896.	FRANCE. 1896.	BERLIN. 1885.	COPENHAGUE. 1880.
0-2 ans	9,8	3,3	12,3	12,5	8,1	16,6	28,6
3-4 —	7,5	3,6	9,0	10,2	8,3	9,6	
5-9 —	17,0	10,4	19,4	19,3	14,9	21,4	21,5
10-14 —	15,5	12,5	16,6	16,7	14,9	20,6	15,2
15-19 —	13,8	13,6	13,8	13,4	13,9	12,1	20,5
20-24 —	11,6	13,7	10,9	11,0	13,2	8,2	
25-49 —	23,7	39,8	17,7	16,4	24,4	11,3	14,2
50 ans et plus. . .	1,1	3,1	0,3	0,5	2,3	0,2	
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée (*) moyenne évaluée.	17 1/4	24 1/3	15 1/4	14 3/4	19	12 3/4	14 (?)

(*) Pour calculer la durée moyenne on a pris dans chaque catégorie la moyenne des âges extrêmes et le chiffre 55 pour âge moyen dans la dernière catégorie.

La répartition est naturellement très différente suivant qu'il s'agit, soit de l'ensemble des familles, soit des veufs, soit des couples mariés, ou bien suivant qu'il s'agit d'un grand pays ou d'une capitale.

A Paris, en 1901, la durée moyenne de mariage des personnes veuves ou divorcées ressort à près de 25 ans, tandis que celle des couples mariés dépasse légèrement 15 ans. La durée de mariage des couples mariés recensés à Paris paraît un peu plus longue en 1901 qu'elle ne l'était en 1896, peut-être parce qu'en 1896 les instructions données à Paris prescrivaient de ne tenir compte que du mariage actuel. Pour la France entière, en 1896, les instructions indiquaient qu'il fallait tenir compte des mariages antérieurs, mais cela ne suffit pas à expliquer l'écart considérable entre la durée moyenne des mariages en France et la durée des mariages parisiens : l'écart tient évidemment à l'afflux vers la capitale d'un grand nombre de couples récemment mariés, tandis que des couples âgés vont se retirer en province. On remarquera particulièrement la très forte proportion des mariages conclus depuis plus de 25 ans.

A Berlin et à Copenhague, la durée de mariage ressort, en moyenne, un peu plus faible qu'à Paris.

3. — Age des époux.

Le dépouillement des feuilles de ménage a permis de classer les familles suivant l'âge combiné des parents. Le classement n'a cependant pu être effectué que pour un peu moins de 500 000 couples mariés, alors que leur nombre total dépasse ce chiffre d'environ 30 000.

(1) Les chiffres que nous citerons relativement à la ville de Berlin ont été calculés d'après le tableau de nombres ajustés qui a été publié dans l'*Annuaire statistique* de cette ville pour les années 1889-1890.

(2) D'après l'ouvrage de Rubin et Westegaard (*Statistik der Ehen*).

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'opération, après que certains petits nombres, portant sur plusieurs catégories d'âge groupées au dépouillement, ont été répartis par évaluation entre ces catégories.

TABLEAU II. — Répartition des couples mariés suivant l'âge des époux.
(Dépouillement des feuilles de ménage.)

AGE DU MARI.	AGE DE LA FEMME.								
	15-19.	20-24.	25-29.	30-34.	35-39.	40-44.	45-49.	50-59.	60 et plus.
18-19 ans.	53	50	4	"	"	"	"	"	107
20-24 —	1 014	4 514	1 635	182	30	20	10	3	7 439
25-29 —	2 453	21 607	24 940	6 352	1 030	100	47	10	33 512
30-34 —	146	11 585	31 797	25 026	6 503	1 000	510	33	76 892
35-39 —	87	27 77	16 250	30 967	21 010	5 950	1 000	378	89 383
40-44 —	30	603	3 841	15 231	28 132	20 777	3 010	1 631	74 515
45-49 —	11	189	841	3 833	11 486	22 373	11 858	4 550	60 347
50-59 —	8	85	105	1 510	1 172	14 228	28 891	32 236	79 897
60 ans et plus.	"	18	71	238	522	1 531	3 625	21 053	50 067
TOTAUX	4 102	43 418	79 821	83 339	79 155	65 979	46 934	59 894	430 159

Il est intéressant de comparer la répartition des époux et la répartition des épouses par âge telles qu'elles résultent du tableau précédent avec les répartitions fournies par le dépouillement des bulletins individuels.

Les chiffres sont juxtaposés ci-dessous et l'on rappelle ceux qui avaient été obtenus en 1896 par le dépouillement des bulletins individuels.

TABLEAU III. — Répartition par âge des personnes mariées.

ÂGES.	HOMMES MARIÉS.			FEMMES MARIÉES.		
	1901.		1896.	1901.		1896.
	BULLETINS individuels.	FEUILLES de ménage.	BULLETINS individuels.	BULLETINS individuels.	FEUILLES de ménage.	BULLETINS individuels.
Moins de 20 ans	364	107	117	7 171	4 102	4 233
20-24 ans.	12 170	7 439	7 407	51 930	43 418	43 382
25-29 —	65 156	58 512	51 259	85 802	79 824	76 648
30-34 —	85 810	76 892	82 860	88 267	83 339	87 369
35-39 —	87 278	82 383	85 631	83 442	79 155	81 031
40-44 —	78 512	74 515	73 631	69 716	64 979	61 200
45-49 —	62 763	60 347	61 213	50 772	46 934	53 180
50-59 —	82 790	79 897	84 131	61 066	59 894	62 956
60 et plus	51 901	50 067	54 011	29 458	27 514	31 389
TOTAUX	526 743	490 159	503 263	530 624	489 159	505 391
Age inconnu.	1 979	"	297	2 263	"	710

Les écarts entre les chiffres fournis en 1901, tant par le dépouillement des bulletins individuels que par le dépouillement des feuilles de ménage, sont proportionnellement très différents suivant les âges. Relativement faibles aux âges élevés, ils sont relativement considérables au-dessous de 25 ans, aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

L'explication pourrait être que les jeunes gens ont plus fréquemment négligé

d'indiquer leur âge sur la feuille de ménage et figurent en grand nombre parmi les cas où l'âge est inconnu. Mais, si l'on se reporte aux résultats de 1896, on voit que la répartition fournie par le dépouillement des bulletins individuels recueillis à cette époque est aussi très différente de celle obtenue en 1901, notamment dans le cas des jeunes gens. Or, en 1901, les comptages par âge ont été effectués par arrondissement à deux reprises différentes, par un personnel différent, et les écarts signalés s'observent dans tous les arrondissements. On ne saurait donc contester l'exactitude des relevés ; il n'y a non plus aucune raison de douter de l'exactitude des comptages de 1896 : les écarts constatés tiennent à la méthode d'enquête.

En 1896 on demandait à chaque habitant de déclarer son âge ; c'est aussi l'âge qui devait être indiqué en 1901 sur la feuille de ménage. Or, on sait depuis longtemps que, dans les déclarations d'âge, on apporte peu de précision et l'on obéit à des tendances. On arrondit les âges ; on ne craint pas de se vieillir quand on est jeune, on est disposé à se rajeunir quand la vieillesse approche, et l'on aime de nouveau à se vieillir lorsqu'on est déjà extrêmement âgé.

Afin d'éviter ces causes d'erreur, et aussi pour assurer aux calculs statistiques des bases plus précises, dans plusieurs pays on demande non pas l'âge mais la date de la naissance. C'est ce qui a été fait aussi en France sur le bulletin individuel du recensement de 1901. Par suite, le dépouillement des bulletins a été effectué d'après l'année de la naissance, puis les rubriques des catégories ont été transformées en âges.

C'est ainsi que l'on a compté par exemple 12 170 hommes mariés de 20 à 24 ans contre 7 407 seulement en 1896 et 7 439 d'après les feuilles de ménage. Les cas où l'âge n'a pas été déclaré ne suffisent pas à expliquer les différences. En réalité les jeunes gens âgés de 18 ou 19 ans ont parfois déclaré 20, ceux de 23 à 24 ans ont déclaré 25 et comme d'une catégorie à la suivante les nombres augmentent très vite, il n'y a pas compensation ; le nombre des mariés classés dans la catégorie 20 à 24 ans, lorsque le questionnaire n'est pas assez précis, se trouve très inférieur à la réalité. En demandant la date de la naissance on oblige machinalement à plus d'exactitude et l'on ne réveille pas le penchant assez fréquent à arrondir ou à dissimuler l'âge véritable.

D'après ce qui précède, le tableau II ci-dessus devrait être rectifié, d'abord pour tenir compte des cas où l'âge n'est pas connu, puis afin de faire concorder les résultats d'ensemble relatifs soit aux hommes mariés, soit aux femmes mariées, avec ceux qu'a fournis d'autre part le dépouillement des bulletins individuels.

Comme nombre total de couples mariés, nous admettrons le chiffre de 530 000, soit un nombre égal d'hommes mariés et de femmes mariées vivant ensemble, que nous supposerons respectivement répartis suivant l'âge conformément aux résultats du dépouillement des bulletins individuels.

Après avoir substitué aux totaux de la dernière colonne ou de la dernière rangée du tableau II les nombres partiels ainsi déterminés, nous avons procédé à une transformation proportionnelle des nombres de la première rangée, puis de la première colonne, ensuite de la seconde rangée puis de la seconde colonne et ainsi de suite, de manière à former un nouveau tableau où les nombres de personnes mariées fournissent des totaux d'accord avec le dépouillement des bulletins individuels, tout en se répartissant dans le détail conformément aux indications des feuilles de ménage.

Voici ce tableau rectificatif obtenu :

TABLEAU IV. — Couples mariés classés suivant l'âge des époux (après rectification).

ÂGE DU MARI.	ÂGE DE LA FEMME.								
	15-19.	20-24.	25-29.	30-34.	35-39.	40-44.	45-49.	50-59.	60 et plus.
18-19 ans . .	185	180	5	"	"	"	"	"	"
20-21 — . .	1 750	7 500	2 650	390	50	30	15	5	"
22-23 — . .	4 220	26 800	27 100	6 400	1 000	120	47	10	3
24-25 — . .	810	13 500	33 550	29 400	7 600	1 200	600	38	2
26-27 — . .	155	3 160	17 000	32 080	27 250	6 800	1 270	490	5
28-29 — . .	50	650	4 000	15 240	28 620	23 700	3 000	2 000	1 490
30-31 — . .	20	200	920	3 840	13 490	22 450	17 400	4 580	160
32-33 — . .	10	90	405	1 510	4 470	14 200	21 150	31 710	1 805
34 et plus . .	"	20	70	240	520	1 500	3 618	22 127	24 035
TOTAUX . .	7 200	52 100	86 000	89 000	81 000	70 000	51 000	64 200	29 500
									532 000

Ce tableau servira pour les calculs de natalité.

Reprenons maintenant le tableau II primitif fourni par le dépouillement des feuilles de ménage. Il met en évidence l'étroite corrélation qui existe entre les âges des époux, et que l'on constate, d'ailleurs, au moment du mariage. Le plus grand nombre des couples mariés, dans chaque colonne ou dans chaque rangée, correspond presque toujours au cas où le mari appartient au groupe quinquennal d'âge immédiatement supérieur à celui de la femme.

On peut encore se rendre compte que :

Pour 34 p. 100 des couples mariés, le mari et la femme appartiennent au même groupe d'âge.
 — 8 — le mari appartient à un groupe d'âge inférieur à celui de la femme,
 — 58 — — — — — supérieur — —

et, en appliquant aux couples mariés où les deux époux appartiennent au même groupe d'âge les proportions ci-dessus, on peut estimer que 10 p. 100 des époux sont nés la même année et que, dans les trois quarts des cas, le mari est plus âgé que sa femme.

Le dépouillement des feuilles de ménage serait susceptible de fournir d'autres renseignements intéressants : sur la composition des familles, le nombre et l'âge des enfants vivant avec leurs parents, sur les parents âgés faisant partie du ménage, et par suite sur les charges de famille. Les moyens dont dispose le service chargé du dépouillement n'ont pas permis d'entreprendre cette étude spéciale.

II. — NATALITÉ ANNUELLE.

1. — Natalité suivant la durée du mariage.

Les 532 588 couples mariés étant classés suivant la durée du mariage, on peut leur comparer les naissances légitimes survenues en 1901, car les naissances sont à Paris classées aussi suivant la durée du mariage. Les rapports des nombres des deux séries sont inscrits dans le tableau ci-dessous ; on a appelé les coefficients applicables à l'année 1896.

TABLEAU V. — Natalité suivant la durée du mariage.

DURÉE DU MARIAGE.	1901.		1896.		ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 100 MARIAGES.	
	COUPLES MARIÉS.	ENFANTS LÉGITIMES NÉS VIVANTS.	COUPLES MARIÉS.	ENFANTS LÉGITIMES NÉS VIVANTS.	1901.	1896.
0-2 ans	65 476	16 570	63 130	15 391	25,3	24,4
3-4 —	47 741	9 474	51 441	10 627	19,9	20,6
5-9 —	103 615	9 507	97 139	8 550	9,2	8,8
10-14 —	88 342	4 149	84 341	4 316	4,7	5,1
15-19 —	73 954	1 599	67 462	1 425	2,2	2,1
20 et plus	153 760	438	140 317	407	(0,28)	(0,36)
TOTAUX	582 888	41 737	503 830	40 716	7,8	8,1

Au total, le nombre des naissances pour 100 familles ressort à un chiffre légèrement inférieur en 1901 à ce qu'il était en 1896, mais comme en 1896 on a identifié le nombre des familles avec le nombre des hommes mariés, tandis que pour 1901 nous prenons pour base le nombre des femmes, et comme, d'ailleurs, les chiffres de naissance ne s'appliquent qu'à une seule année, il n'y a aucune conclusion à tirer des faibles écarts observés sur ce tableau. Ce que l'on peut dire c'est que les résultats de 1901 et ceux de 1896 s'accordent et qu'ils permettent de fixer à peu près la loi de décroissance de la natalité parisienne lorsque la durée du mariage augmente.

Cette décroissance est très rapide. Nous n'avons pas à notre disposition de terme de comparaison rigoureux avec d'autres pays. Cependant nous pouvons calculer pour l'Autriche certains coefficients analogues grâce au développement donné dans ce pays, depuis 1895, aux statistiques de l'état civil.

Les naissances y sont classées suivant la durée du mariage des parents. Par suite on peut rapporter aux mariages conclus durant une période donnée les naissances provenant des mariages de cette période. Voici les résultats du calcul pour les naissances légitimes survenues de 1895 à 1899 (1).

Ancienneté des mariages.	Naissances (morts-nés compris) pour 100 mariages.	Rapports des coefficients ci-contre à ceux du tableau précédent.
0-2 ans	48,7	1,9
3-4 —	36,0	1,7
5-9 —	27,5	3,0
10-14 —	18,0	3,6
15-19 —	10,6	4,8
20-24 —	5,0	2,2
25 et plus.	0,2	
		6,8

Ici il s'agit de toutes les naissances et non pas seulement, comme à Paris, des naissances vivantes. De plus on ne tient pas compte des mariages dissous, soit par la mort de l'un des conjoints, soit par le divorce. Mais, si l'on en avait tenu compte, les

(1) Les nombres qui ont servi de base au calcul se trouvent dans le numéro de décembre 1903 du *Journal de la Société de statistique*, p. 401.

nombres de mariages auraient été amoindris et les coefficients de natalité seraient plus élevés. L'addition des morts-nés augmente ces coefficients de natalité, la non-élimination des mariages dissous les diminue. En les comparant tels quels aux coefficients calculés pour Paris sur les ménages existants en 1901, on voit que les premiers sont de beaucoup supérieurs aux seconds et que le rapport des coefficients correspondants de chaque série augmente assez vite avec la durée du mariage.

Ainsi les mariages récemment conclus semblent beaucoup moins féconds à Paris qu'en Autriche, et la fécondité diminue beaucoup plus vite à Paris qu'en Autriche, à mesure que les mariages deviennent plus anciens.

Nous n'avons pas calculé pour Paris des coefficients exactement comparables à ceux calculés pour l'Autriche, parce que, dans une capitale soumise à d'importants mouvements migratoires, il serait peu correct d'établir une relation entre les naissances et les mariages conclus précédemment.

2. — Natalité des couples mariés suivant l'âge séparé du mari ou de la femme.

Les naissances étant classées suivant l'âge des parents, et le recensement faisant connaître la distribution par âge des personnes mariées, il est facile de calculer les coefficients de natalité suivant l'âge du père ou l'âge de la mère.

En comparant les coefficients calculés pour 1901 et pour 1896 on relève certaines différences singulières qui s'expliquent, comme nous l'avons vu, par la différence des formules d'enquête.

Voici le tableau de comparaison des naissances et des personnes mariées :

TABLEAU VI. — Natalité suivant l'âge des parents.

A G E S.	1901.			1896.			1901.			1896.						
	HOMMES	NAISSANCES PAR AGE. (Enfants légi- times, nés vivants.)		HOMMES	NAISSANCES PAR AGE. (Enfants légi- times, nés vivants.)		FEMMES	NAISSANCES PAR AGE de la mère.		FEMMES	NAISSANCES PAR AGE de la mère.					
		MARIÉS	Total.		Pour 100.	MARIÉS.		Total.	Pour 100.		MARIÉS.	Total.	Pour 100.	MARIÉS.	Total.	Pour 100.
Moins de 20 ans. . .	363	2 935	23,40	7 524	3 629	48,24	7 171	1 434	20,00	4 233	1 505	35,15				
20-24 ans	12 170						51 930	11 614	22,42	43 882	11 412	26,30				
25-29 —	65 156	13 228	20,30	54 529	12 017	22,09	85 802	13 768	16,04	78 648	12 401	15,77				
30-34 —	85 810	12 691	14,79	82 860	11 540	13,93	88 267	8 784	9,95	87 369	8 738	11,00				
35-39 —	87 278	7 164	8,21	85 631	8 025	9,37	83 442	4 618	5,58	80 014	4 970	6,21				
40-44 —	78 512	3 762	4,79	73 631	3 226	4,37	69 716	1 453	1,21	64 200	1 432					
45-49 —	62 783	1 258	2,00	61 213	1 465	2,30	50 772	"	"	33 130	107	1,22				
50-59 —	82 790	549	0,66	84 134	448	0,53	64 666	"	"	37 351	1	"				
60 et plus.	51 901	73	0,14	51 011	73	0,13	29 458	"	"	56 994	"	"				
Inconnu	1 979	79	"	297	175	"	2 263	36	"	710	56	"				
TOTAUX.	528 722	41 737	7,91	503 830	40 622	8,03	532 887	41 737	7,9	506 101	40 622	8,03				

Les différences, parfois considérables, que l'on observe sur ce tableau entre les coefficients de natalité calculés, soit en 1901, soit en 1896, résultent de la répartition différente des personnes mariées, suivant leur âge. On a vu que le changement de la répartition par âge doit être attribué à la forme différente de la question posée, soit en 1896, soit en 1901, sur le bulletin individuel du recensement pour

connaître l'âge de chaque habitant. Notamment au-dessous de 25 ans, les coefficients de natalité calculés à Paris en 1896, et déterminés d'ailleurs au moyen de nombres peu importants, semblent exagérés. Le classement par âge de la population paraissant plus exact en 1901, ce sont les coefficients de 1901 qui, probablement, donnent la mesure la plus exacte de la natalité par âge.

Des coefficients analogues à ceux qui figurent dans le tableau précédent peuvent être calculés pour quelques pays dans lesquels les naissances sont classées suivant l'âge des parents.

Nous empruntons la série des coefficients suivants à un important mémoire présenté en 1894 par M. de Körösy à la Société royale de Londres (1). Nous y joignons les résultats de calculs analogues effectués pour la France et pour l'Autriche en 1896.

TABLEAU VII. — Natalité suivant l'âge des parents.

ÂGE.	ENFANTS LÉGITIMES NÉS VIVANTS POUR 100 FEMMES MARIÉES.									ENFANTS LÉGITIMES NÉS VIVANTS pour 100 hommes mariés.		
	Paris. 1901.	Paris. 1896.	France. 1896.	Autriche. 1896.	Budapest. 1890.	Norvège. 1874-76.	Danemark. 1890-94.	Berlin. 1887-90.	Alsace-Lorraine. 1872.	Paris. 1901.	Norvège. 1874-76.	Budapest. 1890
Moins de 20 ans	20,0	35,1	36,6		42,8	41,3		50,3	46,5	24,2	27,0	33,3
20-24 ans	22,4	26,3	31,1	14,0	35,8	37,9	49,5	45,5	56,3	24,2	49,8	35,8
25-29 —	16,0	15,8	25,6	40,4	29,2	43,0	38,8	33,6	16,9	20,0	37,7	27,1
30-34 —	10,0	11,0	17,0	29,7	20,6	36,0		22,5	58,2	14,6	30,3	21,1
35-39 —	5,5	6,2	11,0		14,7	30,0	26,6	14,5	28,2	8,2	22,5	15,8
40-44 —			4,5		5,9	18,1		6,0		5,0	12,8	7,2
45-49 —	1,2	1,2	0,6	5,1	0,7	3,3	1,6	0,7		2,2	6,3	3,5
50-54 —	"	"	0,96		0,07	0,16		0,02		1,2	2,6	1,7
55-59 —	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,1	0,8(*)	0,5(*)

D'après ces chiffres, la natalité par âge varierait dans des conditions assez différentes suivant les pays et les régions. Par exemple, tandis qu'à Paris, en 1901, la natalité des femmes de 35 à 39 ans représente à peu près le quart de la natalité des femmes âgées de moins de 25 ans, pour la France entière, le rapport analogue est $\frac{1}{2}$; à Budapest il est un peu plus grand; en Alsace-Lorraine, il dépasse $\frac{1}{2}$.

Les écarts des coefficients de natalité suivant l'âge sont surtout sensibles aux âges peu élevés. Tandis qu'en France, à Budapest, à Berlin, la natalité des femmes mariées âgées de 20 à 24 ans est inférieur à celle des femmes plus jeunes, à Paris (1901), en Norvège (1874-76), en Alsace-Lorraine (1872) la natalité des femmes âgées de 20 à 24 ans est plus forte que celle des jeunes femmes de moins de 20 ans.

En étudiant année par année la natalité par âge à Budapest, M. de Körösy a admis que l'âge de fécondité maxima était de 19 ans pour la femme et 24 ans pour l'homme. On voit sur le tableau ci-dessus, sans qu'il soit besoin d'une

(1) Les chiffres sont extraits du compte rendu de ce mémoire publié en décembre 1894 dans le *Journal of the Royal Statistical Society*.

analyse plus précise, que l'âge de fécondité maxima semble sensiblement plus élevé en Norvège, en Alsace-Lorraine, à Paris (1901) pour la femme, en Norvège pour l'homme.

Il est possible que les irrégularités des tableaux tiennent en partie au mode de groupement des personnes par âge et à la coutume vicieuse de délimiter les catégories d'âges par des nombres ronds. Comme, dans les déclarations relatives à l'âge, on a tendance à arrondir les âges, une partie plus ou moins forte des unités d'une catégorie passe dans la suivante sans compensation. Cependant, comme nous l'avons remarqué, cette tendance est en partie annihilée quand on demande la date de la naissance.

D'autre part, une cause très importante modifie profondément à certains âges la relation qui existe entre la natalité apparente et la fécondité véritable des mariages, c'est-à-dire entre le nombre effectif des naissances et le nombre des enfants qui sont la conséquence du mariage, à l'exclusion des enfants conçus avant le mariage.

D'après des observations recueillies en Australie par MM. Powys et Pearson (1), l'âge auquel la natalité atteint son maximum s'élève de plusieurs années lorsqu'on ne tient compte ni des enfants nés avant le 9^e mois qui suit le mariage, ni des mariages auxquels ces enfants sont attribués. C'est qu'en effet, parmi le petit nombre des femmes et des hommes qui se marient jeunes, beaucoup se décident à l'union légale pour légitimer l'enfant conçu prématurément.

Pour déterminer en toute rigueur l'âge auquel la natalité est la plus grande, il serait utile que la statistique des naissances permit d'éliminer les enfants venus au monde moins de 9 mois après le mariage et les mariages à la suite desquels ces enfants ont vu le jour.

Quel que soit l'âge auquel la femme acquiert sa plus grande fécondité, un autre fait remarquable, c'est qu'aussitôt après cet âge la natalité diminue rapidement.

Cette baisse s'observe à un degré variable, dans tous les pays où les naissances sont classées suivant l'âge des mères. M. de Körösy a fait remarquer qu'il y avait là une certaine contradiction avec les opinions des physiologistes. D'après ceux-ci,

(1) Biométrie, vol. I, part. I.

Voici par exemple le tableau dressé par les auteurs pour les Nouvelles-Galles du Sud (période 1893-1898).

Age des femmes.	Nombre annuel de mariages.	Naissances moins de 9 mois après mariage.	Mariages suivis exclusivement de naissances après 9 mois.	Nombre annuel moyen des naissances survenues entre 9 et 12 mois après le mariage.	Naissances pour 100 mariages non déflorés.
Moins de 20 ans.	1 400	568	832	208	25,0
20-25 ans	3 719	1 150	2 569	995	38,7
25-30 —	1 869	366	1 503	596	39,6
30-35 —	622	98	524	160	30,5
35-40 —	304	35	269	43	16,0
40-45 —	133	7	125	5	4,1

Tableau analogue pour les hommes mariés. À l'aide de ces résultats, le professeur Pearson a calculé que l'âge de fécondité maxima correspond dans ce pays à 24 1/2 pour la femme et 27 ans pour l'homme. Dans l'État de Victoria, il a obtenu 32 ans pour l'homme.

la fécondité de la femme, c'est-à-dire cette fois sa faculté intrinsèque de reproduction, demeure à peu près constante pendant un grand nombre d'années. Il faut donc que dans tous les pays des causes extra-physiologiques interviennent pour provoquer la décroissance de la natalité à mesure que l'âge augmente, à partir d'une certaine valeur d'ailleurs peu élevée. Nous aurons à revenir sur ce point.

3. — *Natalité des couples mariés suivant l'âge combiné du mari et de la femme.*

Le dépouillement des feuilles de ménage a permis d'établir le tableau II (page 25) des couples mariés classés suivant l'âge combiné des époux. En comparant ce tableau à celui des naissances de l'année 1901 classées suivant l'âge des parents, on a calculé les coefficients de natalité ci-après. Cette fois les femmes de plus de 50 ans ont été laissées de côté.

TABLEAU VIII. — Ville de Paris (1901). — Enfants légitimes nés vivants en 1901 sur cent familles de chaque catégorie.

AGE DU PÈRE.	AGE DE LA MÈRE.							POUR 100 HOMMES MARIÉS avec femmes de moins de 50 ans.
	Moins de 20 ans.	20-24.	25-29.	30-34.	35-39.	40 à 50.	ENSEMBLE	
Moins de 25 ans	37,3	40,3	33,8	18,1	(35,0)	"	38,7	23,4
25-29 ans.	34,5	26,0	19,5	19,3	12,6	11,6	22,6	20,3
30-34 —	35,2	25,4	16,2	14,8	10,3	5,1	16,5	14,8
35-39 —	(21,8)	19,3	15,5	7,6	6,1	2,6	8,7	8,2
40-44 —	16,6	20,2	11,2	7,0	5,6	2,2	5,1	5,0
45-49 —	18,0	7,4	11,1	6,9	1,9	1,3	2,2	2,1
50-59 —	25	11,7	12,1	5,2	4,5	0,6	1,2	1,1
60 et plus	"	"	9,8	9,2	5,1	0,3	1,1	0,9
ENSEMBLE.	34,9	26,8	17,2	10,5	5,8	1,3	10,3	"
Pour 100 femmes ma- riées.	20,0	22,4	16,1	10,0	5,5	1,2	"	"

Ces coefficients ont été obtenus en divisant chaque nombre de naissances par le nombre des couples mariés correspondant. Mais, d'après ce que nous avons vu, le nombre des couples mariés dont l'âge est connu est sensiblement plus faible que le nombre des couples mariés existants ; par suite les coefficients ci-dessus sont trop forts ; l'écart est en moyenne de 7,5 p. 100.

Conviendrait-il pour cela d'augmenter tous les coefficients du tableau ci-dessus de 7,5 p. 100 ? En aucune façon, car l'absence de déclarations ou les déclarations erronées sont surtout le fait des jeunes gens, comme l'indique la comparaison des tableaux II et III.

Pour obtenir de meilleurs coefficients, il convient de rapporter les nombres de naissances non pas aux nombres de familles portés au tableau II, page 25, mais à ceux du tableau IV rectifié page 27.

Voici la série des coefficients rectifiés :

TABLEAU.

TABEAU VIII bis. — Natalité suivant l'âge combiné des parents
(Naissances pour 100 familles de chaque catégorie).

ÂGE DU PÈRE.	ÂGE DE LA MÈRE.						ENSEMBLE.
	Moins de 20 ans.	20-24.	25-29.	30-34.	35-39.	40 à 50.	
Moins de 25 ans.	20,5	24,1	21,0	(11,0)	"	"	28,2
25-29 ans.	20,1	28,0	17,7	19,2	12,6	(10,2)	20,0
30-34 —	(19,5)	21,8	15,3	12,5	8,8	(4,3)	14,6
35-39 —	"	16,8	14,8	7,4	5,5	2,4	8,2
40-44 —	"	(18,7)	(10,8)	7,0	5,5	2,0	5,0
45-49 —	"	"	(10,6)	2,6	3,7	0,9	2,2
50-59 —	"	"	(12,1)	3,2	4,5	0,6	1,2
60 et plus.	"	"	"	(3,0)	(5,2)	(1,4)	(1,1)
ENSEMBLE.	20,0	22,3	16,0	9,8	5,5	1,2	7,8

Les coefficients calculés sur moins de 100 familles ont été supprimés et l'on a entouré de parenthèses ceux qui sont calculés sur moins de 1 000 familles ou à l'aide de moins de 100 naissances.

Pour la mère, les tableaux de naissances fournissent au-dessous de 25 ans deux coupures d'âge ; on voit encore que le coefficient de natalité augmente de la première période (15 à 20) à la seconde (20 à 24), quel que soit l'âge du mari.

Comme dans le tableau des naissances on relève en bloc tous les pères de moins de 25 ans, il est impossible de comparer la natalité des pères aux différents âges inférieurs à 25 ans et d'apprécier pour l'homme quel est l'âge où la natalité passe par un maximum.

Dans les conditions de la table ci-dessus, on peut cependant formuler les conclusions suivantes :

Le maximum de la natalité correspond aux cas où le mari ayant moins de 25 ans, la femme a de 20 à 29 ans et, dans les limites des erreurs possibles, on peut dire que la natalité est maximum quand le mari et la femme ont moins de trente ans.

Lorsque la femme est plus âgée, la natalité est d'autant plus faible que le mari est lui-même plus âgé.

De même, quel que soit son âge, à partir de 25 ans, l'homme fournit une natalité d'autant plus forte que l'âge de la femme est plus voisin de 20 à 24 ans. Par suite, la condition la plus favorable pour la natalité des époux est que la différence de leurs âges soit d'autant plus grande que l'âge du plus âgé est plus élevé.

Des observations semblables ont été formulées en 1892 dans l'important mémoire dont nous avons déjà parlé qui fut présenté par M. de Körösy à la Société royale de Londres.

A la suite du recensement de 1890, M. Körösy a dépouillé les feuilles de famille de la ville de Budapest et formé un tableau de 72 000 couples mariés, suivant l'âge des époux, année par année. En comparant aux nombres de ce tableau les résultats du dépouillement des bulletins de naissances, il a formé une table de natalité par âge où les âges varient d'année en année

(A suivre.)

L. MARCH.